APPEL A CANDIDATURE

Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le CMJ est composé de jeunes qui construisent des projets avec les élus de la commune et souhaitent contribuer à l'amélioration de la qualité de vie.

RÔLES ?

Etre à l'écoute des demandes et des idées des jeunes.
Proposer et participer à la réalisation de projets utiles pour la commune.
Etre force de propositions en termes d'actions, d'animations et de manifestations en direction de l'ensemble de la population.
Participer activement aux animations de la commune, organiser des projets.
S'initier à la vie civique (participation aux commémorations, visite de l'Assemblée Nationale, du Sénat…).
Etre les ambassadeurs de la jeunesse de notre territoire, auprès des élus municipaux mais aussi des habitants de la commune.

QUI PEUT ÊTRE ÉLU ?

Tous les jeunes de Senillé Saint-Sauveur, garçons et filles, nés entre 2004 et 2009 et domiciliés sur notre territoire.

Modalité de candidature au dos de la page.

COMBIEN ET QUAND ?

8 conseillers siègeront pour un mandat de **deux ans**. Une réunion CMJ aura lieu chaque trimestre. D'autres assemblées se mettront en place suivant les projets.

Début du mandat le lundi 13 septembre 2021.

POURQUOI INTÉGRER LE CMJ DE MA COMMUNE ?

Pour devenir **porte-parole** de la jeunesse ;

Pour soumettre des projets ;

Pour **donner son avis** et faire évoluer les projets communaux ;

Pour **s'impliquer** dans la vie locale ;

Pour améliorer son cadre de vie.

Une formidable feuille de route pour les futurs élus du Conseil Municipal Jeunes de Senillé Saint-Sauveur !

Cette implication permet de s'investir de manière concrète, de découvrir la commune et ses services, et également d'acquérir une expérience enrichissante et valorisante.

APPEL A CANDIDATURE

COMMENT FAIRE POUR INTÉGRER LE CMJ ?

Toi aussi, tu as envie de faire partie de cette équipe très dynamique et de t'impliquer dans ta commune, alors n'hésite surtout pas, c'est une expérience très riche qui t'attend.

Pour officialiser ton engagement, il te suffit de remplir le formulaire de candidature au CMJ, le signer et le déposer en mairie avec les pièces à joindre : charte CMJ signée, autorisation parentale et justificatif de domicile.

Tous les documents d'inscription sont disponibles sur le site internet de la commune (http://www.senille-st-sauveur.fr) ou en mairie.

Information, enregistrement des candidatures et modalités de l'élection auprès du service Jeunesse par e-mail à : cmj.senille.st.sauveur@gmail.com ou par téléphone au 06-20-23-58-73 (Aurélien MARGUINOT).

Au plaisir de se retrouver le lundi 13 septembre 2021 pour de nouvelles aventures !